



Patricia : 06 77 31 25 95



Sortie journée du samedi 20 Juillet 2024 Forêts de Saint-Arnould et Dourdan

Une randonnée d'été à la fraîcheur de la forêt domaniale de Dourdan sans difficulté particulière.

Parcours

Environ 20 km. 6h00 de marche.
Dénivelé positif : 180 m.

Carte IGN 2216 ET

Rendez-vous :

9h au marché de Paray ou 9h45 au parking de la gare de Dourdan se trouvant rue Pierre Sémar
GPS : 48.53409N, 2.00992E

Indemnisation covoiturage : 6€ (86 km)

Prévenir Patricia la veille si vous allez directement sur place

Descriptif

A la sortie du parking, nous emprunterons la passerelle vers le Nord pour rejoindre la rue de l'épine blanche au bout de laquelle nous atteindrons le bois des Brosses.

Nous poursuivrons vers l'ouest sur l'allée du même nom jusqu'à la maison forestière de Semont.

En poursuivant, nous rejoindrons le GR1. De belles allées forestières nous permettront d'atteindre le PR au carrefour du beau Chêne, nous continuerons vers l'Ouest puis bifurquerons Sud-Est au carrefour de Madame.

Au Carrefour de Nemours, nous emprunterons la route aux Lapins vers l'Ouest, poursuivie par la route du midi jusqu'à « Le Pavillon » (Maison Forestière).

Nous rentrerons alors dans SAINTE MESME où nous pourrions découvrir le tragique destin de la fille d'un roi Franc. Nous déjeunerons dans le parc de la mairie où des tables et bancs sont à disposition.

Nous reviendrons un peu sur nos pas et sortirons du village, direction Sud, pour passer en dessous la voie ferrée puis nous virerons vers l'Est et rejoindrons le PR, la route des parcs aux bœufs, pour atteindre le GR 111, Chemin du Potelet, jusqu'à l'entrée dans Dourdan.

Après le rond-point, nous passerons devant la Gendarmerie et poursuivrons le chemin jusqu'au sentier des marais, puis le sentier des prés de l'étang, nous longerons l'Orge par la promenade des Lavoirs, puis la promenade René Veneau. Nous emprunterons ensuite la rue des Boucheries (rue piétonne).

Nous déboucherons sur les halles de Dourdan, puis découvrirons le Château que nous contournerons pour rejoindre la gare et nos véhicules.

Animatrice : Patricia

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier